

«Espèce de Mongol !» Quand les mots blessent

Cette brochure d'Agile.ch promeut l'usage d'un langage non discriminatoire envers les personnes handicapées.



© Hubbe « Espèce de Mongol ! »...N'avez-vous pas déjà entendu cette expression, couramment utilisée entre ados pour s'injurier ? Il ne leur viendrait pas à l'esprit que ce terme peut être extrêmement blessant pour une personne trisomique et son entourage. Du reste, savent-ils seulement ce qu'ils disent ?

Le glossaire demande par exemple de remplacer « invalide » par « personne en situation de handicap », un « cas AI » par une « personne ayant droit à une rente de l'assurance invalidité », le « WC pour handicapés » par « toilettes adaptées », etc.

Cette brochure désormais en français, après deux éditions en allemand, peut être commandée au prix de CHF 8.-

«Les mots sont trompeurs. Contre la discrimination linguistique des personnes en situation de handicap» de Helen Zimmermann et Eva Aeschlimann, adaptation de l'allemand : Anouk Ortieb et Catherine Rouvenaz, Berne, Agile.ch, 24 pages, dessins de Hubbe.

Lire aussi l'article de Jean-Pierre Tabin [«Un lexique de la normalité»](#), REISO, 31 août 2015.